AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

POUVOIR ADJUDICATEUR : COMMUNE DE GARGAS (Vaucluse) représenté par : Madame Laurence LE ROY, Maire,

Mairie, 4 Place du Château - 84400 GARGAS - Tel: 04.90.74.12.70 - Courriel: dst@gargas.fr

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les Marchés Publics de l'OMC.

L'AVIS CONCERNE UN MARCHE PUBLIC - TYPE DE MARCHE : Travaux-Exécution

OBJET DU MARCHE: INSTALLATION D'UN ASCENSEUR PANORAMIQUE EXTÉRIEUR ET AMÉNAGEMENT DE LA

FAÇADE NORD DE LA MAIRIE DE GARGAS

Place du Château - 84400 GARGAS

ALLOTISSEMENT / TRANCHES : La consultation est composée de 7 LOTS

Lot 1/ TERRASSEMENTS - VRD - PLANTATIONS

Lot 2/ GROS-ŒUVRE - MAÇONNERIE

Lot 3/ MENUISERIES BOIS – PVC ET VOLETS

Lot 4/ ÉLECTRICITÉ

Lot 5/ ASCENSEUR PANORAMIQUE

Lot 6/ SERRURERIE

Lot 7/ PEINTURES

VARIANTES: Autorisées

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE): Les PSE ne sont ni prévues ni autorisées

DUREE DU MARCHE: Les délais maxima d'exécution sont de <u>5 (CINQ) MOIS soit 22 semaines du Mercredi 02 Novembre 2022 au vendredi 31 Mars 2023 (congés annuels inclus - journées d'intempéries non comptées).</u>

MAITRE D'OEUVRE : EURL JOUVAL ARCHITECTURE représentée par Nadine JOUVAL – Architecte D.P.L.G. 171 rue Henri BOSCO 84400 GARGAS – Tel : 04.90.72.34.47 et 06.86.60.26.33 – Courriel : traitdelumiere@orange.fr

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Le détail des pièces à fournir est indiqué dans le règlement de la consultation RC.

VISITE DES LIEUX : Une visite des lieux de l'installation est possible sur <u>rendez-vous à demander avant le 22 Août 2022</u> à l'adresse courriel de la Mairie : dst@gargas.fr ou à celle du maître d'œuvre : traitdelumiere@orange.fr

La visite est facultative mais vivement conseillée et sera accompagnée d'une attestation de visite à joindre aux offres avec annexe de questions éventuelles. Les réponses seront données à tous les candidats sous forme de procès-verbal sur le site dématérialisé entre le 23/08 et le 26/08/2022.

CAUTIONNEMENT ET GARANTIES EXIGEES:

Le versement éventuel de l'avance forfaitaire est subordonné à la constitution d'une garantie à première demande. Retenue de garantie de 5%.

MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014, l'obligation de transmettre les factures sous forme électronique s'impose aux fournisseurs, en fonction de la catégorie de leur entreprise, depuis le 1er janvier 2017 (pour les grandes entreprises et les personnes publiques) et depuis le 1er janvier 2020 (pour les micros entreprises).

La transmission des factures doit s'effectuer sur le portail Chorus Pro accessible par internet en se connectant à l'URL : https://chorus-pro.gouv.fr aux fins de déposer ses factures sur le portail ou saisir directement ses factures ;

Pour connaître les conditions techniques et réglementaires dans lesquelles s'opère la dématérialisation des factures, le titulaire est invité à consulter le portail interne : https://communaute.chorus-pro.gouv.fr

Paiement par mandat administratif dans les délais légaux. Les prestations sont financées par les fonds propres de la Commune.

ADRESSES DE TÉLÉCHARGEMENT DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION:

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site : www.marchespublicsdusud.marche-demat.com

MODALITES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES:

Transmission uniquement par voie dématérialisée à l'adresse du Pouvoir Adjudicateur : www.marchespublicsdusud.marche-demat.com

TYPE DE PROCEDURE: Procédure adaptée - Valeur des offres: 120 jours

CRITERES D'ATTRIBUTION: POUR TOUS LES CORPS D'ÉTAT: Prix: 40% - Valeur technique: 60%

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES: Lundi 05 Septembre 2022 à 12h

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS :

Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - 30 941 NIMES Cédex Tel: 04.66.27.37.00 - Courriel: greffe.ta-nimes@juradm.fr

VOIES DE RECOURS: Voir les articles L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 07 Juillet 2022